



Sauveteur Secouriste du Travail

Formation Initiale

La formation de Sauveteur Secouriste du Travail permet aux employeurs de répondre aux obligations réglementaires du code du travail en matière de prévention et d'intervention en sécurité au travail. Les salariés acquièrent des compétences leur permettant d'être acteurs de la prévention des risques au sein de leur entreprise et secouriste. Elle permet de :

- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et/ou de protection
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours

Objectifs pédagogiques

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la(aux) victime(s)
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise

Éléments forts

Une démarche pédagogique participative

- Prise de conscience des enjeux humains, économiques financiers et juridiques d'une démarche de prévention des risques
- Prise de conscience de l'importance d'agir face à une situation à risque avant et/ou lors d'un accident

Conditions d'accès à la formation

PUBLIC

Tout public à partir de 16 ans

INTERVENANT

Formateur certifié INRS

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis

DURÉE

14 heures (2 jours ou 4 demi-journées)

Cités Caritas Formation

601, le château de la Gautrèche - La Jubaudière 49510 Beaupréau-en-Mauges
contact@citescaritasformation.com / 02.41.63.10.31

Contenu détaillé de la formation

Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d'accident de travail

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime

- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Domaine de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Evaluation

Evaluation sommative certificative

- Intervention sur une mise en situation d'accident de travail simulée
- Questionnement simple portant sur le cadre réglementaire de l'activité SST et ses compétences en matière de prévention

Délivrance d'un certificat SST d'une validité de deux ans sous réserve de réussite à l'évaluation sommative certificative.

Conclusion

Cités Caritas Formation